

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/08/2024 - 5512 - 2012 B 00195 - 539 970 715 - A.P JARDINS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition		x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.P JARDINS		500 RUE LEO BRUN RESIDENCE LES COLLINES BAT C8 06210 MANDELIEU LA NAPOULE	
SIRET	53997071500030		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	JARDINIER	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	12 814	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACCA PROVENCE 14 PLACE DE LA REPUBLIQUE BP 90009 83440 FAYENCE Tél: 04 94 76 05 63		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:
			Lieu MANDELIEU LA NAPOULE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: <i>Certificat conforme par le gérant</i>
			Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024		
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065												
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES												
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d			
Montant des distributions									e			
autres que celles visées en (a),									f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g			
									h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j			
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :							
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
			Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.					
1			2	3	4	5	6	7	8			
K DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION												
REMUNERATIONS												
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									70 865			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)												
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice												
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice												
MVLT réalisée au cours de l'exercice												
MVLT restant à reporter												
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067 (2024)

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A.P JARDINS

du 01012023

Adresse 500 RUE LEO BRUN RESIDENCE LES COLLINES BAT C8 06210 MANDELIEU LA NAPO au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❸)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❹)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❺)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❻)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❷)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❸)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2023 (total col.9 + total col.10) ❶		- de l'exercice 2023 ❶	
- de l'exercice précédent ❶		- de l'exercice précédent ❶	
Nom et qualité du signataire		A <u>MANDELIEU LA NAPOULE</u> le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise SARL A.P JARDINS Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 500 RUE LEO BRUN 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Numéro SIRET * 5 3 9 9 7 0 7 1 5 0 0 0 3 0 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	35 314		47 234	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15		15	
Total I (5)		044	048	35 329		47 249	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	3 500			
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	60 095		71 245	
		072	074	10 008		729	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	34 641		41 960	
	Charges constatées d'avance *	092	094			231	
	Total II	096	098	108 244		114 165	
	Total général (I+II)	110	112	143 573		161 414	

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	6 000	6 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	600	600	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	22 000	22 000	
	Report à nouveau	134	15 955	5 204	
	Résultat de l'exercice	136	1 950	10 751	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	46 505	44 555	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	48 166	68 437	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	10 551	630	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	37 856	46 966	
	Comptes courants d'associés	173	59	390	
	Autres dettes	175	436	436	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	97 068	116 859	
	Total général (I + II + III)	180	143 573	161 414	

RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	32 336
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C 2024

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	7 938	442		444		446	7 938	7 938
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	64 024	462		464		466	64 024	64 024
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15	15
TOTAL		490	71 977	492		494		496	71 977	71 977
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	6 610	532	400	534		536	7 010	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	18 117	552	11 520	554		556	29 637	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	24 727	572	11 920	574		576	36 648	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	
				Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	3 406
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	78 420
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	25 870
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2024

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	3
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	389 543
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	389 543
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	3 500
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	3 506
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	112 245
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	79 221
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	191 470
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	201 579
V- Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	201 579
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	389 543	Effectifs au sens de la CVAE : *	
				023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2023	160	31/12/2023
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 5 3 9 9 7 0 7 1 5 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.P JARDINS

ADRESSE (voie) 500 RUE LEO BRUN RESIDENCE LES COLLINES BAT C8

CODE POSTAL 06210 VILLE MANDELIEU LA NAPOULE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DA COSTA Prénom(s) ANTONIO

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date 130185 N° Département 06 Commune CANNES Pays FR

Adresse : N° 500 Voie RUE LEO BRUN

Code postal 06210 Commune MANDELIEU LA NAPOULE Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2024,

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

5 3 9 9 7 0 7 1 5 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.P JARDINS

ADRESSE (voie)

500 RUE LEO BRUN

RESIDENCE LES COLLINES BAT C8

CODE POSTAL

06210

VILLE

MANDELIEU LA NAPOULE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A.P.JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INT.COUR./EMP.ETS CREDIT			96.43
31/12/2023 OD Total I.C. au 31/12/2023		*	96.43
40810000 FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES			5 685.50
31/12/2023 OD FNP CARBURANT		2 845.60	
31/12/2023 OD FNP CASTORAMA		1 286.40	
31/12/2023 OD FNP ESCOTA		147.60	
31/12/2023 OD FNP FEU VERT		80.95	
31/12/2023 OD FNP RESTAURANTS		1 324.95	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER			2 712.85
31/12/2023 OD Provisions pour congés payés		2 712.85	
42860000 COTIS TNS MSA A PAYER			4 094.00
13/01/2023 BQ MSA	1 543.86		
06/02/2023 BQ MSA	1 543.86		
06/03/2023 BQ MSA	1 543.86		
05/04/2023 BQ MSA	1 543.86		
05/05/2023 BQ MSA	1 543.86		
05/06/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 543.86		
05/07/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 543.86		
04/08/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 543.86		
05/09/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 543.86		
05/10/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 543.86		
15/11/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 798.20		
15/12/2023 BQ PRLV SEPA MUTUALITE SOCIALE A	1 798.20		
31/12/2023 OD MSA		23 129.00	
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER			408.38
31/12/2023 OD Provisions pour congés payés		408.38	
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC			403.12
01/01/2023 SN S.A.N.		403.12	

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
46864000 CHARGES A PAYER SUR EMPRUNT			22.00
31/12/2023 OD Total assurance au 31/12/2023		* 22.00	

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		35 314		47 234		11 920	25.24
21550000	OUTILLAG	7 938		7 938			
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	64 024		64 024			
28155000	AMORT OUTILLAG	7 010		6 610		400	6.05
28182000	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	29 637		18 117		11 520	63.59
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		15		15			
27100000	TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	15		15			
TOTAL I		35 329		47 249		11 920	25.23
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		3 500				3 500	
33500000	TRAVAUX EN COURS	3 500				3 500	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		60 095		71 245		11 150	15.65
41102000	CLIENTS A 20%	60 095		71 245		11 150	15.65
AUTRES CREANCES		10 008		729		9 279	NS
40100000	FOURNISSEURS	6 111				6 111	
42130000	Rémun. PELE KEVIN	136				136	
42700000	PERSONNEL OPPOSITIONS	375				375	
44566000	TVA DEDUCT./AUT BIENS ET SERV.	2 659		105		2 554	NS
44584000	TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER			624		624	100.00
44586000	TVA SUR FRES NON PARVENUES	727				727	
DISPONIBILITES		34 641		41 960		7 319	17.44
51200000	LCL	1 327		3 035		1 708	56.28
51215000	CREDIT AGRICOLE	22 181		27 788		5 608	20.18
51215100	CREDIT AGRICOLE 2EME CPTE COUR	13		13			
51215500	DAT CRCA			2 768		2 768	100.00
53000000	CAISSE	11 121		8 357		2 765	33.08
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				231		231	100.00
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			231		231	100.00
TOTAL II		108 244		114 165		5 921	5.19
TOTAL GENERAL		143 573		161 414		17 841	11.05

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	6 000		6 000			
10100000 CAPITAL	6 000		6 000			
RESERVE LEGALE	600		600			
10610000 RESERVE LEGALE	600		600			
AUTRES RESERVES	22 000		22 000			
10680000 AUTRES RESERVES	22 000		22 000			
REPORT A NOUVEAU	15 955		5 204		10 751	206.57
11000000 REPORT A NOUVEAU	15 955		5 204		10 751	206.57
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 950		10 751		8 800	81.86
TOTAL I	46 505		44 555		1 950	4.38
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	48 166		68 437		20 271	29.62
16400800 EMPRUNT 00601633857 CA 10 000E			527		527	100.00
16400900 EMPRUNT 00601791055 CA 25 000E			3 770		3 770	100.00
16401000 EMPRUNT 00602231790 CA 12 000E	1 873		4 330		2 457	56.74
16402000 VW BANK FRANCE	13 465		18 663		5 198	27.85
16403000 EMPRUNT 00603596692 CA 42 990E	32 731		41 010		8 279	20.19
16884000 INT.COUR./EMP.ETS CREDIT	96		136		40	29.23
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 551		630		9 921	NS
40100000 FOURNISSEURS	4 865		630		4 235	672.24
40810000 FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES	5 686				5 686	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	37 856		46 966		9 110	19.40
42100007 Rémun. DEBUINE QUENTIN			1 698		1 698	100.00
42100018 Rémun. BEDNAWSKI ALEXANDRE STA			1 943		1 943	100.00
42130000 Rémun. PELE KEVIN			1 777		1 777	100.00
42134000 CHEVALIER STEPHANE	1 203				1 203	
42710000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	24				24	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	2 713		2 550		163	6.39
42860000 COTIS TNS MSA A PAYER	4 094		12 671		8 577	67.69
43100000 MSA	5 056		5 051		6	0.12
43130000 TAXE D'APPRENTISSAGE	64				64	
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	860		860			
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	408		338		71	20.98
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG SOC	403		403			
44210000 IMPOTS PASS	68		78		10	12.82
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 922		2 444		522	21.36
44551000 TVA A DECAISSER	11 095		5 349		5 746	107.42
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	9 946		11 805		1 859	15.75
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	59		390		331	84.89
45500000 ASSOCIES C/C DA COSTA ANTONIO	59		390		331	84.89
AUTRES DETTES	436		436			
41102000 CLIENTS A 20%	414		414			
46864000 CHARGES A PAYER SUR EMPRUNT	22		22			

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	389 543		290 592		98 952	34.05
70620000 PRESTATIONS A 20%	389 543		290 592		98 952	34.05
PRODUCTION STOCKEE	3 500				3 500	
71335000 VARIATION TRAVAUX EN COURS	3 500				3 500	
AUTRES PRODUITS	6		1 714		1 708	99.68
75800000 AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION	6		13		7	55.88
79110000 AVANTAGE VOITURE VW 15%			1 701		1 701	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	393 049		292 305		100 743	34.47
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	93 940		33 646		60 295	179.21
60100000 ACHATS PLANTES / VEGET A 10%	64 948		32 979		31 968	96.93
60110000 ACHATS FOURNIT DIVERSES A 20%	25 223		666		24 557	NS
60120000 ACHATS 5.5%	227				227	
60130000 ACHATS MATERIAUX 20%	3 542				3 542	
AUTRES CHARGES EXTERNES	122 927		107 181		15 746	14.69
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	14 430		13 730		700	5.10
60611000 GAZ	42				42	
60631000 PETIT OUTILLAGE	3 336		11 820		8 484	71.78
60640000 FOURNITURE DE BUREAU			1 606		1 606	100.00
60860000 FRAIS ACC.ACHATS NON STOCKES	497				497	
61110000 DECHARGE	12 444		10 117		2 327	23.00
61300000 LOCATIONS GARAGE	3 150		2 035		1 115	54.77
61310000 LOCATION MATERIEL	13 529		8 204		5 326	64.92
61315000 LOCATION VEHICULES	7 522		6 649		873	13.13
61320000 LOCATION LOCAL	1 200		1 100		100	9.09
61330000 LOCATIONS PARKING			800		800	100.00
61520000 ENTRETIEN ET REPARATION MAT	791				791	
61550000 ENTRETIEN VEHICULE	9 308		3 402		5 906	173.59
61610004 ASSURANCE VEHICULE	7 510		6 104		1 405	23.02
61612000 ASSURANCES AVIVA	954		889		65	7.28
61640000 ASSURANCE SUR PRET CL.	404		287		116	40.55
61642000 ASS PRET CA	660		588		72	12.27
61650000 ASSURANCE DARTY	105		95		10	10.35
61820000 VETEMENTS DE TRAVAIL	4 593		4 058		535	13.18
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	9 345		3 855		5 490	142.40
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	6 245		6 434		189	2.93
62260100 HONORAIRES JURIDIQUES SECC			710		710	100.00
62270000 FRAIS D ACTE ET CONTENTIEUX	54		361		307	85.03
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE ET DIV	2 165		740		1 425	192.57
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS			1 260		1 260	100.00
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPT	1 300				1 300	
62512000 FRAIS AUTOROUTE ET PARKING	2 191		2 426		234	9.67
62515000 CARBURANT GO CAMION	12 501		10 801		1 700	15.74
62515200 CARBURANT SP98	379		1 164		785	67.41
62570000 FRAIS DE RECEPTION	6 714		6 238		477	7.64
62610000 FRAIS POSTAUX			6		6	100.00
62651000 TEL MOBILE	387		376		12	3.10
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 169		1 325		156	11.78

SARL A.P. JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 573	2 417	8 156	337.44
63330000 FORMATION PRO MSA	110		110	
63511000 CFE	1 274	1 219	55	4.51
63514000 TVTS	2 107	1 198	909	75.88
63750000 CSG DEDUCTIBLE	7 082		7 082	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	134 671	125 547	9 124	7.27
64110000 SALAIRES	70 020	50 888	19 132	37.60
64110100 APPOINTEMENTS DA COSTA	56 970	49 701	7 269	14.63
64111000 COTIS MSA GERANT DA COSTA		21 706	21 706	100.00
64114000 COTISATION MADELIN SANTE		96	96	100.00
64120000 PROVISION CP	163	1 256	1 093	87.02
64140000 PANIERS REPAS	7 518		7 518	
64140100 PRIME PARTAGE DE LA VALEUR		1 900	1 900	100.00
CHARGES SOCIALES	13 760	6 540	7 220	110.39
64500000 CHARGES SOCIALES S/ SALAIRES	71	229	158	69.08
64510000 MSA / SALARIE	10 283	6 311	3 972	62.93
64610000 MSA PERSO	3 406		3 406	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 920	11 403	517	4.54
68112000 DOT AMORT IMMOB CORP	11 920	11 403	517	4.54
AUTRES CHARGES	4	3	1	30.62
65800000 AUTRES FRAIS DIVERS DE GESTION	4	3	1	30.62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	387 797	286 738	101 059	35.24
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	5 252	5 568	315	5.67
PRODUITS FINANCIERS	233		233	
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	0		0	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	233		233	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		32 000	32 000	100.00
77500000 PRODUITS CESSION ELMTS ACTIFS		32 000	32 000	100.00
CHARGES FINANCIERES	1 614	1 519	94	6.19
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	1 614	1 519	94	6.19
CHARGES EXCEPTIONNELLES		22 854	22 854	100.00
67125000 AMENDES ET PENALITES NON DED		68	68	100.00
67200000 CHARGES EXCEP/EXERC ANTERIEUR		738	738	100.00
67500000 VALEURS COMPT ELEM ACTIF CEDE		22 048	22 048	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 922	2 444	522	21.36
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 922	2 444	522	21.36
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 950	10 751	8 800	81.86

SARL A.P JARDINS
500 RUE LEO BRUN
RESIDENCE LES COLLINES BAT C8
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXES FISCALES AU 31/12/2023

ACCA PROVENCE
14 PLACE DE LA REPUBLIQUE
BP 90089
83440 FAYENCE
04 94 76 05 63

ANNEXLIB01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS

31/12/2023

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
Le total du bilan s'élève à 143 573 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produit de 393 282 euros et un total charges de 391 332 euros, dégagant ainsi un résultat de 1 950 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais, et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

ANNEXLIB01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS

31/12/2023

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A.P JARDINS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 6 000.00 €

Siège social : 500 Rue Léo Brun

Résidence les Collines Bât C8

06210 MANDELIEU LA NAPOULE

539 970 715 RCS CANNES

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-sept mai, à neuf heures,

Monsieur Antonio DA COSTA associé unique de la société A.P JARDINS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion. Il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice. L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

AD

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 1 950.21 €, de la manière suivante :

- Report à nouveau : 1 950.21 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La gérance
M. Antonio DA COSTA

